



Plouzané

KELEIER AR GUMUN

Infos



SEMAINE DU 18 AU 25 JUILLET 2026

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE • *Emgavioù ar sizhun*

- Soirée du Dellec – Vendredi 17/07 – 18h/00h – Fort du Dellec – voir détails en Une
- Soirée jazz et papilles improvisées – Samedi 18/07 – 19h – « Les 1001 Lunes » (plage du Minou) – voir détails p.2
- Soirée du Dellec – Vendredi 24/07 – 18h/00h – Fort du Dellec – voir détails en Une

ZOOM SUR... • *Sell ouzh*

Les Soirées du Dellec : les vendredis 17 et 24/07

Un rendez-vous estival incontournable de la région brestoise. Deux soirées à ne pas manquer sous le signe de la musique et de la convivialité, dans le cadre exceptionnel du fort du Dellec !

- **Vendredi 17/07 : Soirée jazz-swing > 19h30 : *Mighty Mambo*** explore le répertoire des big bands New-yorkais, des *comparsas* de La Havane et l'infinie richesse des rythmes caribéennes ; **21h : *Fireflies Swing Orchestra*** propose un concert vivant, élégant, porté par une énergie contagieuse ; **22h30 : *Djothekid & the kids*** est un trio de grands enfants qui vous invite sur un terrain de jeu aux influences vintage, allant d'Elvis à Johnny Cash en passant par Buddy Holly et les Stray Cats.
- **Vendredi 24/07 : Soirée bretonne > 19h30 : *Ej Da Ru*, 21h : *Blue Glaz* ; 22h30 : *Nordestinoz*.**
- Gratuit et ouvert à tous, restauration et buvette sur place. Jeux en bois de 18h à 21h

Profitez des navettes gratuites pour vous rendre aux soirées du Dellec :

- Départ du parking de l'église du Bourg (à côté de la salle du bourg) à : 18h30, 19h, 19h30, 20h30 21h30 ;
- Trajet retour (du fort du Dellec) : à 20h, 21h, 22h, 22h30, 23h/00h00 ;
- Arrêts desservis : parking de l'hôtel de Ville, place Jules Ferry (parking de l'école de musique La Batterie), arrêt de bus Faraday.

Opération tranquillité vacances

Afin de vous permettre de partir en vacances sereinement, la police municipale met en place, avec la gendarmerie, l'opération tranquillité vacances (OTV). Le principe : durant votre absence, les services de police gardent un œil sur votre domicile pendant leurs patrouilles régulières. Des surveillances sont effectuées aux abords de votre logement ou à l'intérieur de votre propriété si vous donnez votre autorisation. Ils s'assurent ainsi que votre habitation n'a pas été visitée et vous préviennent en cas d'anomalie constatée. Que vous soyez locataire ou propriétaire, ce service est gratuit et concerne les absences de 7 jours minimum. Comment s'inscrire ? Complétez le formulaire accessible auprès de l'accueil de la mairie ou en ligne sur le site de la Ville www.plouzane.bzh, 8 jours minimum avant votre départ.

Partir en livre : un défi lecture avec la médiathèque

Pour sa première participation à l'événement national *Partir en Livre*, la médiathèque vous propose le bingo des héros : un défi lecture en libre accès. Pour y participer rendez-vous dans le rayon des romans jeunes et procurez-vous des livrets pour chaque univers : la guerre des clans, les gardiens des cités perdues, l'école des pouvoirs secrets. Chaque livret propose 4 défis lecture. Pour réussir un défi, il suffit de lire un livre et le noter dans le livret. Une fois le défi réalisé, adressez-vous aux médiathécaires pour obtenir votre sticker. Participez tout l'été !



À NOTER • Dalc'hit soñj

Horaires d'été de la mairie :

- Accueil-Etat-civil : Jusqu'au dimanche 30/08, la mairie sera ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. La mairie sera fermée le samedi matin durant cette période. Réouverture des permanences du samedi pour l'accueil-état civil à compter du samedi 05/09. Bel été à Plouzané !
- CCAS : En juillet et août, l'accueil du public se fait uniquement sur rendez-vous. Pour toute demande, nous vous invitons à privilégier le contact par mail (service.ccas@plouzane.fr), en précisant vos nom, prénom, vos coordonnées et le motif de votre demande. A noter : Le CCAS ne pourra pas assurer le traitement des appels téléphoniques hors rendez-vous, mais s'engagent à vous recontacter dans les meilleurs délais, avec une priorité donnée aux situations d'urgence.

AGENDA DE LA SEMAINE •

Deiziataer ar sizhun

Soirée Jazz et Papilles improvisées :

Samedi 18/07 – À partir de 19h – Restaurant « Les 1001 Lunes », plage du Minou du Dellec. Avec le duo Wilfrid Durand/Daniel Esclasse. Formules : Concert et papilles improvisées 20€ ou Concert + repas 50€. Réservation obligatoire au 02 98 48 41 81 ou par mail : les1001lunes@hotmail.fr

Concert Maxime Pilot :

Mercredi 22/07, à 17h à la chapelle de Bodonou, Maxime Pilot chante "L'âme des îles, l'âme des hommes" avec ses musiciens, Dominique Rivière, guitare-accordéon-mandola, et Corinne Schorp, voix-tambour-flûte. Entrée libre participation. <https://maxime-pilot.fr>

CITOYENNETÉ •

Keodedouriezh

Avis de consultation : Autorisation environnementale – Réhabilitation quai Ifremer à Plouzané :

Une demande d'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau (articles L 181-1 et suivants du code de l'environnement) relative au projet de réhabilitation du quai d'accostage et de création d'un ponton flottant et d'une passerelle d'accès mobile du quai Ifremer à Plouzané, présentée par l'institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) est soumise à consultation du public au titre de l'article L181-10-1 du

code de l'environnement. Ce projet, dispensé d'évaluation environnementale après examen au cas par cas, consiste en la remise en état et la sécurisation du quai d'accostage, au remplacement de la passerelle d'accès à ce quai, à la création d'un ponton flottant pour l'amarrage des bateaux et à la rehausse de la structure de quai assurant l'amarrage en sécurité des bateaux selon les conditions du site à échéance 50 ans. Toute information complémentaire relative au projet peut être demandée à : M. Laurent THEPAUT - Ifremer - Centre Bretagne - ZI de la Pointe du Diable - CS 10070 - 29280 Plouzané – 02 29 00 68 51 – 06 11 61 57 30 - laurent.thepaut@ifremer.fr.

La consultation du public par voie électronique portant sur la demande d'autorisation environnementale est ouverte du : samedi 9/05 au dimanche 9/08 inclus, soit pendant 3 mois consécutifs. La commission d'enquête ainsi que le porteur de projet, tiendront une réunion publique dans la salle des cérémonies de la mairie de Plouzané, place de la République : mercredi 29/07 à partir de 18h. La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public lors de permanences aux jours et heures ci-après, à la mairie de Plouzané, siège de la consultation : vendredi 31/07 de 14h à 17h. Pendant toute la durée de la consultation, le dossier est mis à la disposition du public au format numérique sur le site dédié à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/rehabilitationquai-ifremer-plouzane>. Une version électronique du dossier est également consultable sur un poste informatique à la préfecture du Finistère (bureau des installations classées et des enquêtes publiques) aux jours et heures d'ouverture habituels au public. Conformément à l'article 123-19-1-II du code de l'environnement, il peut être mis en consultation sur support papier à la mairie de Plouzané, par demande à prefconsultation@finistere.gouv.fr. Pendant la durée de la consultation, le public peut consigner ses observations et propositions : par contribution dématérialisée sur le site dédié : <https://www.registre-numerique.fr/rehabilitationquai-ifremer-plouzane> ; par mail à : rehabilitationquai-ifremer-plouzane@mail.registre-numerique.fr ; par courrier adressé à la commission d'enquête à la mairie de Plouzané, place de la République (29280), en précisant B à l'attention de la présidente de la commission d'enquête - aménagement quai Portzic C ; par observations écrites ou orales reçues par la commission d'enquête lors des réunions publiques et des permanences. Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête sont tenus à la disposition du public sur le site internet dédié à la consultation, pendant un an à compter de la clôture de la consultation.

Écoles publiques – Aide aux devoirs :

Pour la rentrée scolaire 26/27, la commune de Plouzané renouvelle le dispositif de l'aide aux devoirs sur les 4 écoles publiques. À ce titre, la ville recherche des bénévoles volontaires les lundis et/ou jeudis de 17h à 18h pour accompagner les enfants. Plus d'information auprès du service enfance jeunesse : peje@plouzane.fr

ENFANCE - JEUNESSE •

Bugaleaj – Yaouankiz

Espace jeunes municipal La Batterie :

Pour les jeunes de 11 à 17 ans, adhésion obligatoire pour participer aux activités. Horaires d'été, à compter du 6/07 : 13h30 à 19h du lundi au vendredi, jusqu'à 22h30 certaines soirées et le matin en cas de stages, ateliers ou sorties à la journée.

Tarifs des activités selon QF. Infos et réservations : 02 98 31 95 46 / 06 67 19 08 90 / espace.jeunes@plouzane.fr

Jumelage avec Stelle : familles d'accueil

Dans le cadre du jumelage de la ville de Plouzané avec la ville de Stelle, en Allemagne, des jeunes de Stelle séjourneront à Plouzané du 26/07 au 5/08. Nous cherchons des familles d'accueil pour une jeune fille née en 2009. Comme à chaque échange, un programme d'activités sera mis en place pendant le séjour. Renseignement : Thomas Semmler (06 41 90 88 47 / opep-presidence@orange.fr) ou Martine Belec (06 26 55 66 26 / belecmartine@yahoo.fr).

VIE SOCIALE • Buhez sokial

Prochaine édition du repas des aînés

Après le succès des précédentes éditions marquées par le plaisir de se retrouver, le repas des aînés est reconduit en 2026. Ce repas à destination des seniors de 75 ans et plus se tiendra à la salle de Trémaïdic, le vendredi 9/10/26. Les personnes concernées recevront un courrier fin août pour s'y inscrire, dans la limite des places disponibles

Plan national canicule : registre personnes vulnérables

Avec les pics de chaleur, les personnes qui le souhaitent sont invitées à se faire porter sur le registre nominatif des personnes vulnérables. Ce registre recense les personnes fragiles et/ou isolées, afin de favoriser l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par la préfecture du Finistère. Comment figurer sur le plan canicule ? Les personnes intéressées peuvent contacter

le CCAS, au 02 98 31 95 66 ou par mail : service.ccas@plouzane.fr

À noter : cette démarche d'inscription doit être volontaire. Elle peut toutefois être sollicitée par un tiers. Pour éviter que les personnes fragiles et isolées se trouvent sans aide, le CCAS, antenne CLIC, restera un lieu d'écoute et de conseil.

Résidence autonomie Le Clos des Genêts : il reste des places !

Ouverte en novembre 2025, la résidence autonomie accueille des personnes âgées autonomes souhaitant bénéficier d'un logement sécurisé tout en conservant leur indépendance. Située dans un cadre convivial et adaptée au vieillissement, elle propose des studios pour personnes seules ainsi que des appartements T1 pour les couples. Des logements sont actuellement disponibles. Les personnes intéressées peuvent contacter la résidence pour tout renseignement ou pour organiser une visite au 06 85 66 82 54.

Permanence ANDEVA

L'antenne ANDEVA arrête ces permanences à partir du 3/07 pour l'été. Reprise le 04/09.

FNATH - Prochaine permanence

La section Brest-Abers-Iroise de la FNATH - département du Finistère, organise une permanence à l'espace racine Saint Renan le 29/07 de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30, afin d'informer et d'accompagner les accidentés de la vie, victimes du travail et personnes en situation de handicap dans leurs démarches. Ouverte à toute personne ayant besoin d'informations ou d'un accompagnement concernant un accident du travail, une maladie professionnelle, un accident de la vie, une demande d'indemnisation ou toute question liée aux droits sociaux. Accueil personnalisé assuré, notre juriste recevra individuellement les personnes qui le souhaitent. Infos et contact : 06 49 84 90 73 / fnath29brestabersiroise@gmail.com

Ateliers gratuits « Les jeudis de l'équilibre »

Vous avez plus de 60 ans et habitez en Pays d'Iroise ? L'hôpital Le Jeune vous propose un programme gratuit de 12 séances pour garder la forme, préserver votre autonomie et partager un moment convivial. Au programme : activité physique adaptée, conseils pour prévenir les chutes développement de la confiance en soi. Quand ? Tous les jeudis de 14h à 16h, dès le 17/09. Les ateliers sont gratuits, sur inscription (12 places max) et se dérouleront à St-Renan. Infos au 02 98 32 33 15.

Activités centre social La Courte Échelle :

• Jeunesse :

- Mardi 21/07 – Accrobranche à Dirinon. Départ à 9h30 du centre social. Tarifs : de 8 à 17 € (selon QF), sur inscription.

• Pour tous :

- Mercredi 22/07 – Soirée plein air. Rdv à 18h30 au centre social. Au programme : film, jeux extérieurs, auberge espagnole. Gratuit, sur inscription.

- Samedi 25/07 : Fête médiévale Keranflec'h (Milizac). Rdv à 14h30 sur place ou à 14h au centre social pour covoiturage. Gratuit, sur inscription.

- Mercredi 29/07 : Parc du Radôme (planétarium). Rdv à 15h30 sur place ou à 13h30 au centre social pour covoiturage (2h de route). Tarifs : de 9 à 20 € (selon QF), sur inscription.

Inscriptions : 02 98 45 42 42 / 06 36 25 13 08 ou à lacourteechelle@cs-plouzane.fr.

VIE ASSOCIATIVE •

Buhez ar c'hevredigezhioù

Forum des associations :

Organisé par la Ville et La Courte Échelle, le forum des associations se tiendra le samedi 5/09, de 9h30 à 14h au gymnase de Kerallan.

Dojo de Plouzané - Seibukan

Les inscriptions auront lieu les samedis 29/8 et 5/9 de 14h à 16h au dojo de Plouzané, allée des Ajoncs d'Or, ainsi qu'au forum des associations le 5/09 ; les cours reprendront le lundi 7/09. A partir de cette date, il sera possible de faire des séances d'essai (prêt de tenues) et de s'inscrire également sur les cours les lundi soir, mercredi toute la journée, vendredi soir et samedi toute la journée. Rens. 06 73 52 09 35

Conférence « Le patrimoine des phares : toute une histoire »

Vendredi 21 août – 17h – Centre culturel François Mitterrand. Les Vigies du Minou organise une conférence « le patrimoine des phares : toute une histoire », avec Vincent Guigueno. Dans les années 2000, l'automatisation des phares en mer de l'Iroise a attiré l'attention sur le patrimoine des phares. Ils sont depuis devenus un patrimoine reconnu des côtes de France, avec le classement de Cordouan à l'UNESCO et la protection au titre des monuments historiques d'une centaine de bâtiments. De nombreux phares sont aujourd'hui accessibles au public et des projets sont en cours, comme au Minou. La conférence évoquera l'histoire de cette « conversion patrimoniale » des phares, en France et à l'étranger, en montrant qu'il s'agit d'un changement de perspective fondamental pour des sites toujours dédiés à la signalisation maritime. Historien et

conservateur en chef du patrimoine, Vincent Guigueno est l'auteur de nombreux livres et articles sur les phares et la sécurité de la navigation. Il est secrétaire de la Section Histoire Lettres et Arts de l'Académie de marine et membre de la réserve citoyenne de la Marine.

Amicale laïque :

L'Amicale Laïque Plouzané lance sa première braderie des sportifs ! Que vous soyez chineurs ou vendeurs, l'occasion vous est donnée de revendre ou d'acheter du matériel, des équipements et des vêtements sportifs ! ça se passe où et quand ? Au Foyer Laïque le dimanche 6/09 de 9h à 13h. 4€ la table d'1m83. Renseignements : 02.98.49.74.34/amicale.laique.plouzane@wanadoo.fr

Secours Catholique :

Notre boutique solidaire, Ilot Trésors, 1 rue de Mescouezel, sera fermée du 11/07 à 17h au mardi 25/08. Réouverture mercredi 26/08 à 14h. Bel été à tous

Appel à témoignages

L'association « Faire vivre le manoir du Nevent », créée en 2025, lance une grande collecte de témoignages, souvenirs, photographies, documents et objets liés au manoir du Nevent, situé entre la vallée de Sainte Anne et le Technopôle. Vous avez connu la ferme-manoir en activité ou conservé des archives ? Partagez votre histoire avec nous : vos souvenirs nous intéressent et contribueront à reconstituer son histoire. Pour participer ou en savoir plus sur notre projet : asso.manoir.nevent@gmail.com.

PAROISSE • Ar Barrez

Samedi 18/07 : messes à 18h à Guilers et à 18h à Brest St Pierre. Dimanche 19/07 : messe à 10h30 à la chapelle Saint Sébastien de Locmaria-Plouzané.

MÉDIATHÈQUE •

Mediaoueg

► Horaires d'été :

- Du mardi 7/07 au samedi 29/08 : mardi : 10h - 12h, mercredi : 10h-12h / 13h30-18h00, vendredi : 10h - 12h / 14h30-18h30, samedi : 10h-12h.
- Fermeture estivale annuelle : du dimanche 2 au lundi 17/08.

Atol Mon Opticien :

Le 12/08/26, le soleil vous offre un spectacle exceptionnel... mais vos yeux doivent être protégés ! À l'occasion de l'éclipse solaire, ATOL Mon Opticien Plouzané vous propose des lunettes d'observation certifiées, indispensables pour observer le soleil en toute sécurité. Pensez à vous équiper dès maintenant : les quantités sont limitées ! Horaires d'été : du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 19h ; le samedi : 9h à 12h et 14h à 18h. ATOL Mon Opticien 24 place du commerce à Plouzané.

Mercurie Le panier de laine :

La mercerie Le Panier de Laine sera fermée pour congés du samedi 1er/08 au lundi 24/08 inclus. Réouverture le mardi 25/08 à 09h30. A bientôt. Contact : www.facebook.com/lepanierdelaine.fr / 02.98.38.09.94

Congés boulangerie Pain'gam :

Votre boulangerie sera fermée pour ses congés d'été du dimanche 5/07 jusqu'au dimanche 26/07 inclus. au plaisir de vous retrouver. A bientôt.

La Poste : fermeture estivale

Le bureau de Poste de Plouzané sera fermé du 27/07 au 16/08 et tous les lundis jusqu'au 31/08.

RécréAnglais : inscriptions 2026-2027 ouvertes

RécréAnglais Plouzané prépare sa 5^e rentrée scolaire. RécréAnglais, c'est offrir aux 3-11 ans la chance d'apprendre l'anglais en s'amusant, en petits groupes, via une méthode basée sur le jeu, l'oral et le chant. Formules : à la pause de midi ou à la sortie de l'école (service incluant le transport, le repas et la séance 100% anglaise) et les mercredis. Groupes et infos : www.recreanglais.com/nos-ecoles/ecole-anglais-plouzane, page Facebook et LinkedIn. Contact au 06 08 55 95 16 ou ludivine.luc@recreanglais.com

DÉVELOPPEMENT DURABLE • *Diorren padus*

Sécheresse : le Finistère est placé en alerte

Les faibles cumuls de pluie des derniers mois aggravés par les épisodes de canicule et les fortes chaleurs, entraînent une baisse rapide des cours d'eau et des nappes phréatiques. Dans ce contexte, et afin de préserver durablement l'alimentation en eau potable ainsi que les milieux aquatiques, le préfet du Finistère a décidé de placer l'ensemble du département en état d'alerte sécheresse.

Les principales restrictions d'eau temporaires qui s'appliquent sont pour les usages suivants :

- le nettoyage des façades, terrasses, murs, escaliers, toitures, véhicules dont les bateaux ;
- la vidange et le remplissage des piscines familiales et collectives privées ;
- l'arrosage des jardins, des espaces verts et des terrains de sport ;
- l'alimentation des douches de plages ;
- l'alimentation des fontaines d'agrément ;
- l'utilisation de l'eau potable dans différents usages industriels ;
- l'irrigation agricole.

Chacun est appelé à faire preuve de responsabilité et de civisme en respectant ces mesures, afin de préserver la ressource en eau et de garantir ses usages prioritaires tout au long de la période estivale.

PRESSE :

Ouest-France Correspondant Plouzané : Arnaud QUENTRIC / arnaud.quentric@hotmail.com. Tél. : 07 83 96 02 29

Télégramme Correspondant Plouzané : Michèle CESSOU / cessoumich@gmail.com. Tél. : 06 73 12 19 21 - Noël GUELENNOC / noel.letelegramme@gmail.com. Tél. : 06 13 16 50 95.

PERMANENCES EN MAIRIE :

Conciliateur de justice : M. CABILLIC, conciliateur de justice, reçoit sur rendez-vous en mairie, les mardis de 13h45 à 16h15. Prise de rendez-vous : 02 98 31 95 30. Au préalable, vous devrez remplir un imprimé disponible sur internet ou à l'accueil de la mairie (CERFA n°15728*02) qui sera à remettre le jour du rendez-vous.

Défenseur des Droits : permanences les jeudis matin en mairie, auprès de M. Jacques SERBA (dysfonctionnement d'une administration ou d'un service public, discrimination, respect des droits de l'enfant...). Prise de rendez-vous : 02 98 31 95 30.

Permanence des impôts : rendez-vous les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois avec un agent des Finances publiques. Accompagnement dans vos démarches : déclarer vos impôts, les payer, récupérer votre avis d'imposition, signaler un changement, faire une réclamation. Prise de rendez-vous au : 02 98 31 95 30.

SANTÉ :

Pour obtenir le nom du médecin de garde, faites le 15.

Pharmacie : Numéro pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous : 3237.

Sapeurs-pompiers : 18 / **Police** : 17 / **Samu** : 15 / **Personnes sourdes et malentendantes (sms)** : 114.

HORAIRE D'OUVERTURE • PEUR E VEZ DIGOR

Mairie : **horaires d'été** : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (fermé le samedi matin).

Contact : 02 98 31 95 30 / mairie@plouzane.fr

Médiathèque : mardi : 14h30-18h30 / mercredi : 10h-12h et 13h30-18h / vendredi : 14h30-18h30 / samedi : 10h-12h et 13h30-17h.

Contact : 02 98 31 95 45

CCAS : sur rdv uniquement de 9h30 à 12h / Permanence de 14h à 17h. Fermé au public le mardi.

Contact : service.ccas@plouzane.fr / 02 98 31 95 66

Relais Petite Enfance : ouvert du lundi au vendredi sur RDV.

Contact : 07 64 57 85 47 / rpe@plouzane.fr

Espace jeunes municipal : **horaires d'été** : ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 19h.

Contact : 02 98 31 95 46 ou 06 67 19 08 90.

Déchetterie de Mescouézel : 9h30-12h30 et 14h-18h30. Dimanche et jours fériés : 9h30-12h30. Fermeture : mardi et vendredi matin.

Contact : 02 98 05 57 30

« *Pa vez glao da c'houel Madalen,
A vreïn ar c'hraon hag ar c'hesten.* »

*Quand il pleut à la Madeleine,
Pourissent noix et châtaigne (22 juillet).*